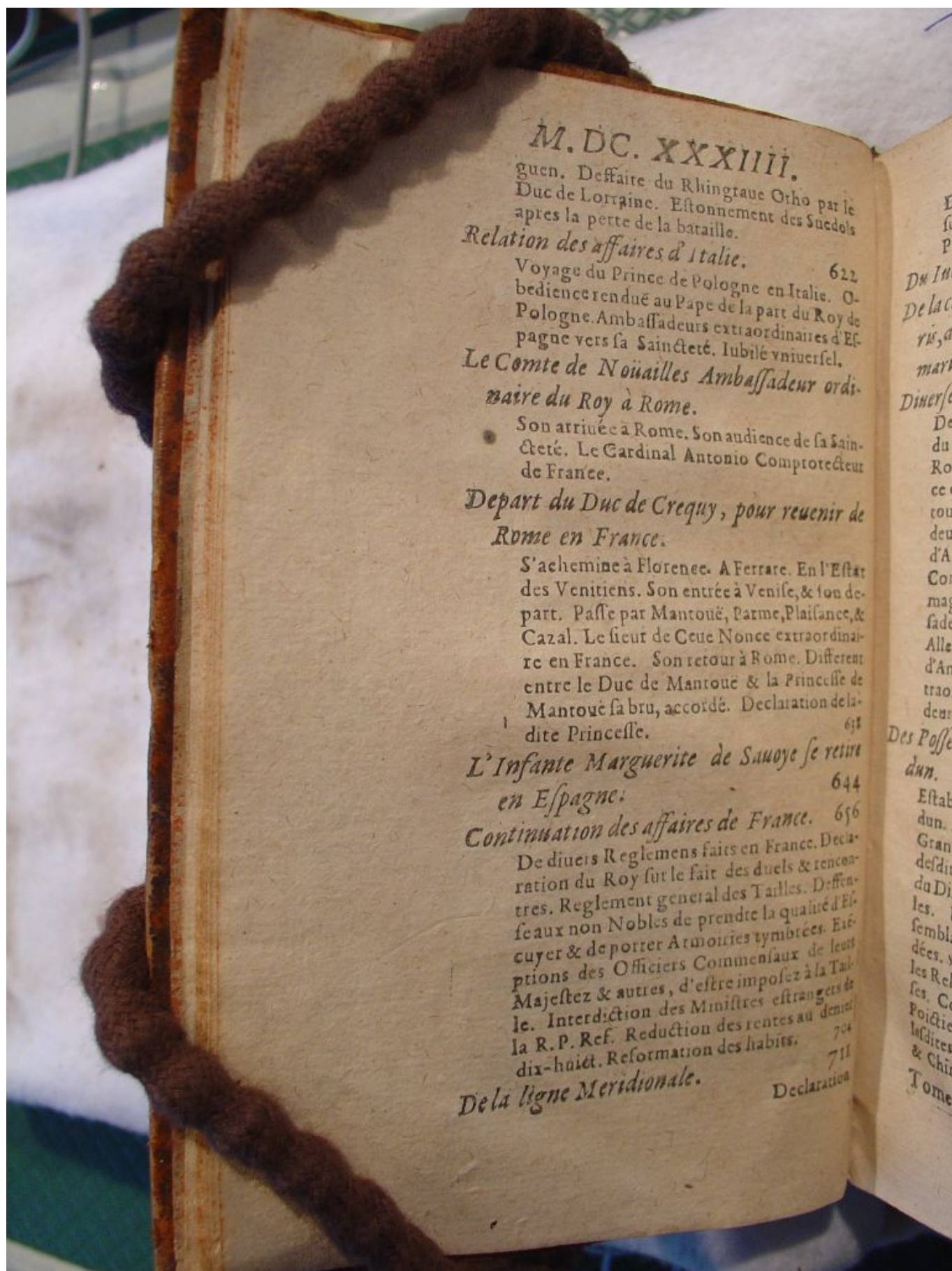


0_Table_1634_16.jpg



M. DC. XXXIII.

guen. Dessoite du Rhingtaue Orho par le Duc de Lorraine. Estonnement des Suedois apres la perte de la bataille.

Relation des affaires d'Italie. 622

Voyage du Prince de Pologne en Italie. Obedience renduë au Pape de la part du Roy de Pologne. Ambassadeurs extraordinaires d'Espagne vers sa Sainteté. Iubilé vniuersel.

Le Comte de Nouailles Ambassadeur ordinaire du Roy à Rome.

Son arriuée à Rome. Son audience de sa Sainteté. Le Cardinal Antonio Comptresteur de France.

Depart du Duc de Crequy, pour reuenir de Rome en France.

S'achemine à Florenee. A Ferrare. En l'Estat des Venitiens. Son entrée à Venise, & son depart. Passe par Mantouë, Parme, Plaisance, & Casal. Le sieur de Ceue Nonce extraordinaire en France. Son retour à Rome. Different entre le Duc de Mantouë & la Princesse de Mantouë sa bru, accordé. Declaration de la dite Princesse.

L'Infante Marguerite de Sauoye se retire en Espagne. 644

Continuation des affaires de France. 656

De diuers Reglemens faits en France. Declaration du Roy sur le fait des duels & rencontres. Reglement general des Tailles. Dessoite aux non Nobles de prendre la qualité d'Escuyer & de porter Armoiries ymbrees. Exceptions des Officiers Commensaux de leurs Majestez & autres, d'estre imposez à la Taille. Interdiction des Ministres estrangers de la R. P. Ref. Reduction des rentes au denier dix-huit. Reformation des habits.

De la ligne Meridionale. 711

Declaration

D
su
pe
Du Inb
De la cl
ris, de
mart
Dinerse
De
du l
Ro
ce o
rou
deu
d'An
Com
mag
fide
Aller
d'An
traor
deus
Des Posses
dun.
Estab
dun. I
Granc
desdit
du Dia
les. U
sembla
dées. v
les Reli
ses. Co
Poitiers
ludites
& Chir
Tome

0_Table_1634_17.jpg

T A B L E.

Declaration du Roy, portant deffense à ses
suiets d'entreprendre sur les Espagnols &
Portugais au deça du premier Meridien. 712

Du Jubilé à Paris. 716

*De la closture & adionction à la ville de Pa-
ris, des fauxbourgs saint-Honoré, Mont-
martre, & Villeneuve.* 718

Diverses Ambassades. 738

De l'Empereur, des Cantons Catholiques, &
du Roy de Dannemarc, en France. Du Roy à
Rome & en Suisse. Le sieur Bolognety Non-
ce ordinaire de sa Saincteté en France. Re-
tour du Cardinal Bichy à Rome. Ambassa-
deurs extraordinaires de Hollande. Le sieur
d'Avau Ambassadeur en Dannemarc, &c. Le
Comte de Schombourg Ambassadeur d'Alle-
magne. Le Comte de saint Maurice Ambas-
sadeur de Sauoye. Ambassadeurs de Suede &
Allemagne. Le Milord Fidlin, Ambassadeur
d'Angleterre. Le sieur Mazarini, Nonce ex-
traordinaire du Pape en France. Ambassa-
deurs des Cantons Protestans.

*Des Possédées Religieuses Ursulines de Lou-
dun.* 746

Establissement desdites Religieuses à Lou-
dun. Mort du Directeur de leurs consciences.
Grandier brigue la superiorité & direction
desdites Religieuses. Religieuses possédées
du Diable. Aparitions de Spectre à vne d'icel-
les. Les autres Religieuses importunées de
semblables visions. Procez verbal des posse-
dées. seconde & troisieme possession des fil-
les Religieuses. Exorcisme desdites Religieu-
ses. Commission ou mandat de l'Euesque de
Poitiers pour cet effet. Les Diables quittent
lesdites Religieuses. Assistance de Medecins
& Chirurgiens. Rapports des Medecins &

Tome 20.

é

0_Table_1634_18.jpg



0_Table_1635_01.jpg

T A B L E.

Puylaurens & du Comte de Guiche. 879
 Le sieur de Puylaurens fait Duc & Pair de France.

M. DC. XXXV.

L E Duc de Puylaurens, les sieurs de Fargis, & du Coudray-Montpensier arrestez prisonniers. 881

Lettre du Roy aux Gouverneurs des Prouinces sur la detention du Duc de Puylaurens. Gardes en la maison du Duc. Inuentaie faite de tous ses papiers. Les sieurs Senantes freres arrestez prisonniers. Mort du Duc de Puylaurens. Son epitaphe.

Le sieur Tonnelier Prestre convaincu de crime de leze Maiesté. 887

Accuse la Dame de Grauelle. Est executé à mort, & la Dame de Grauelle à finit ses iours en prison.

De la prise de Philipsbourg. 889

Description de Philipsbourg. Repris par les Imperiaux.

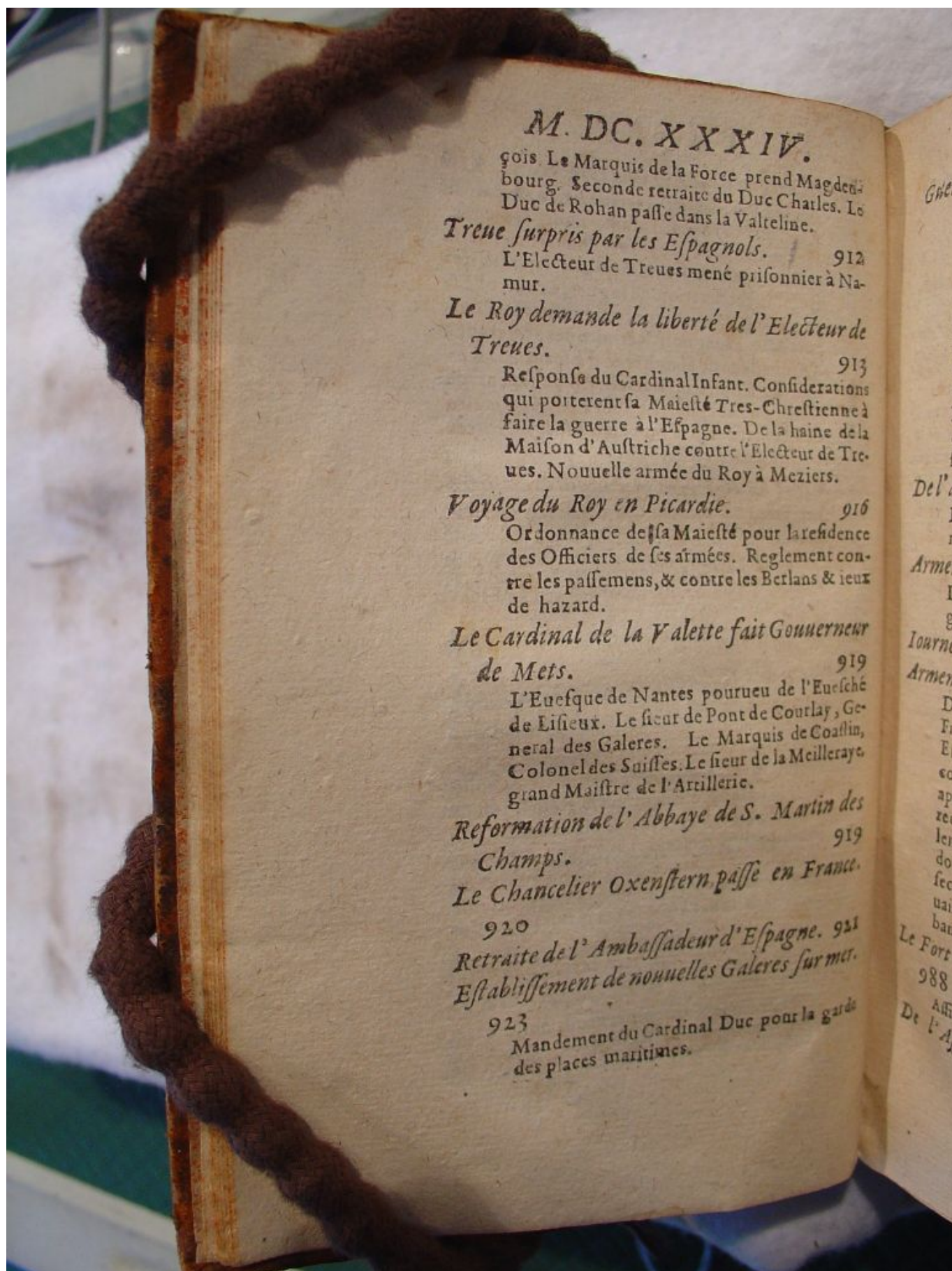
Spire pris par les Imperiaux, & repris par les Francois. 902

Separation des armées Françoisse & Suedoise. 903

Le Duc de Rohan passe dans l'Alsace. Retraite du Duc Charles de Lorraine. Deffaite d'Imperiaux par le Marquis de Bourbonne. Entreprise des Lorrains sur les Francois a leur confusion. Roufac, & Enkles pris par les François.

é ij

0_Table_1635_02.jpg



T A B L E.

Guerre declarée au Roy d'Espagne. 928

Procez verbal du Heraut enuoyé par le Roy au Cardinal Infant pour cet effet. Declaration du Roy sur l'ouverture de la guerre contre le Roy d'Espagne. 933. Manifeste sur la Declaration de la guerre contre l'Espagne. 948. Commerce rompu entre les François & les Espagnols. Retraite des Secretaires d'Ambassade de Flandres & d'Espagne. Retour du Comte de Barault Ambassadeur de France en Espagne. Le sieur Peny Secretaire de l'Ambassade de France en Espagne, arresté prisonnier en Espagne.

De l'armée du Roy pour la Flandre. 663

Les François prennent le Chasteau d'Orcimont.

Armement des Espagnols. 964

Le Prince Thomas, General de l'armée Espagnole.

Journée, ou bataille d'Auein. 665*Armement des Hollandois.* 972

Demarche de leur armée. Toignent l'armée Françoisé auprez de Maestric. Entreprise des Espagnols sur le Fort des Philipines, à leur confusion. Demarche de l'armée Françoisé apres la bataille d'Auein. Le Cardinal Infant recule deuant les François & Hollandois. Tillemont pillé & sacagé. Les François & Hollandois assiegent Louvain. Piccolomini vient au secours de Flandres. Leuée du siege de Louvain. Sortie des armées vnies hors du Brabant.

Le Fort de Schenk pris par les Espagnols. 988

Assiégré par les François & Hollandois.
De l'Assemblée generale du Clergé de

0_Table_1635_04.jpg



M. DC. XXXIV.

France tenue à Paris.

983

Noms des Deputez, Les sieurs de Leon & Aubry, deputez par le Roy vers l'Assemblée. Nomination des Promoteurs & Secretaires de l'Assemblée. Serment presté par les deputez. Les sieurs de Leon & Aubry enuoyez par le Roy vers l'Assemblée, touchant le mariage pretendu de Monsieur avec la Princesse Marguerite Prelats deputez pour examiner la proposition de sa Majesté, & la communiquer aux Docteurs seculiers & reguliers. Les Prestres des Marchans & Escheuins de la ville de Paris vont à l'Assemblée. Discours fait par l'Evêque de Montpellier à l'Assemblée, sur la proposition de sa Majesté. Avis des Docteurs seculiers & reguliers sur ladite proposition. Resolution de l'Assemblée generale du Clergé de France, touchant les mariages des Princes du Sang. Les sieurs de Cheury & d'Estampes vont de la part de sa Majesté à l'Assemblée. Lettre du Roy présentée à l'Assemblée par lesdits sieurs. Plainte faite par l'Evêque d'Amiens à l'Assemblée, sur l'injure qu'il avoit receüe en la ville de Monstreuil. Sentence de l'Evêque d'Amiens. Sentence & procez verbal de l'Archevesque Coadjuteur de Tours; & la submission des habitans de Monstreuil. Deputez de l'Assemblée vers le Roy à S. Germain en Laye. Responce du Roy ausdits deputez. L'Assemblée du Clergé finit & resoluë.

F I N.



VI

M

F

Suivre
sous
Ro



104 & sui
Tome

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan